



Conseil économique et social

Distr. générale
17 janvier 2017
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Vingt-troisième session

Genève, 3 et 4 avril 2017

Point 7 e) de l'ordre du jour provisoire

Recommandations et normes

Questions connexes

Guide explicatif final sur l'EDIFACT-ONU

Résumé

Dans le but de faire mieux connaître les normes et les autres produits techniques du CEFACT-ONU, le Bureau du CEFACT, avec l'aide du secrétariat de la CEE, établit une série de résumés non techniques à l'intention des décideurs et du grand public.

Le présent guide explicatif sur l'EDIFACT-ONU est un exemple de ce nouveau type de document.

Il est présenté à la vingt-troisième session plénière du CEFACT-ONU pour qu'il en soit pris note.



I. Introduction

1. L'Échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT-ONU) est la norme mondiale d'échange de données informatisé (EDI), élaborée et mise à jour par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU). L'EDI se définit comme l'échange de données d'ordinateur à ordinateur sous la forme de messages normalisés et avec le minimum d'intervention humaine. Autrement dit, les documents commerciaux tels que les bons de commande, les factures et les déclarations en douane peuvent être transmis et traités par la voie électronique. La norme EDIFACT-ONU a commencé à être élaborée à la fin des années 1980 ; elle contient aujourd'hui 209 messages commerciaux. Des versions actualisées sont publiées deux fois par an.

II. Applications

2. Utilisée à l'échelle internationale par des acteurs publics ou privés, la norme EDIFACT-ONU est présente dans la plupart des secteurs, dont ceux du commerce de détail, du transport et de la logistique, des douanes, de la santé, de l'agriculture et de l'assurance. Il n'existe pas de données détaillées sur son application au niveau mondial. Cependant, si l'on considère les statistiques d'un secteur donné, il apparaît que la norme EDIFACT-ONU était utilisée par plus de 100 000 entreprises et organisations en 2014 et que ce nombre devait augmenter de 10 % en 2015.

III. Avantages

3. D'une manière générale, l'EDI présente de nombreux avantages : il rationalise les processus commerciaux et réduit leur coût, il assure une meilleure sécurité des consommateurs et des patients grâce à des systèmes de traçabilité fiables, et il contribue sensiblement à la protection de l'environnement en limitant la consommation de papier et en optimisant l'utilisation des véhicules et des infrastructures de transport.

4. La norme EDIFACT-ONU est propre à procurer ces avantages, car :

- Après plus de vingt-cinq années d'existence, elle s'est enrichie et renforcée, au point de s'appliquer à des milliers de processus commerciaux ;
- Elle est sans cesse actualisée, de manière à s'adapter à l'évolution des procédures et de la réglementation et aux nouveaux domaines ;
- Au fil des années, le principe de « rétrocompatibilité » s'est imposé, permettant l'échange de messages entre utilisateurs de versions différentes ; et
- Les utilisateurs, toujours plus nombreux, forment une vaste communauté d'experts au niveau mondial et les outils logiciels sont d'un coût abordable.

IV. Pour en savoir plus

5. La norme EDIFACT-ONU pour l'échange de données informatisé est disponible gratuitement sur le site Web du CEFACT-ONU¹.

¹ <http://www.unece.org/tradewelcome/un-centre-for-trade-facilitation-and-e-business-uncefact/outputs/standards/unedifact/directories/download.html>.